

# Voile scolaire



Equipe EPS de la Charente-Maritime



Décembre 2017

## Table des matières

PREAMBULE.....	3
INTRODUCTION.....	4
1 - La voile au sein du socle commun de connaissances, de compétences et de culture .....	5
2 - La voile en EPS .....	6
2.1 - Adapter ses déplacements à des environnements variés .....	6
2.2 - Attendus de fin de cycle.....	6
3 - Le rôle des différents adultes.....	7
3.1 – Les incontournables .....	7
3.2 – En amont des séances de voile.....	7
3.3 – Pendant les séances de voile.....	7
3.4 – Après les séances de voile .....	8
3.5 –À la fin du cycle de voile .....	8
4 - Des pistes pour entrer en EPS dans l’activité VOILE.....	9
4.2 - S’engager dans l’action .....	10
4.3 - Des repères de progressivité.....	11
5 - Lexique de base à connaître et à faire connaître aux élèves.....	12
5.1 - Les allures .....	13
5.2 – Les supports .....	14
5.2.1 - L’optimist .....	14
5.2.2 - Le dériveur .....	15
5.2.3 - Le catamaran.....	16
5.2.4 – La planche à voile .....	17
6 - Aspects réglementaires.....	18
7 – La voile au sein d’un projet global.....	19
7.1 - Le Français .....	19
7.2 - Les mathématiques.....	20
7.3 - Les sciences.....	20
7.4 – L’enseignement moral et civique .....	20
7.5 – L’histoire et la géographie.....	21
7.6 – Les enseignements artistiques, arts plastiques, histoire des arts.....	22

## PREAMBULE

Ce document a été élaboré avec l'objectif d'être une référence commune pour les différents acteurs de la voile scolaire en Charente-Maritime. Il s'appuie, pour cela sur plusieurs éléments : la version précédente du document départemental, qui datait de 1999 et avait été remaniée en 2002, les résultats d'une enquête menée auprès des bases de voile du département qui accueillent du public scolaire, et un document construit par les collègues des Côtes d'Armor, en partenariat avec la MAIF.

***Important : Ce document départemental ne contient pas de séances "clé en main" car il appartient aux différents acteurs d'apporter les réponses adéquates, en lien avec les compétences des élèves et les réalités de la structure d'accueil.***

## INTRODUCTION

Notre département affiche une forte identité maritime, enrichie d'un réel potentiel en eau douce : rivières, estuaires plans d'eau fermés, qui permet la pratique de la voile, comme activité de loisirs ou professionnelle.

Chaque année plusieurs milliers d'élèves du premier degré (CE2 et CM) participent à un module d'activité voile.

C'est le résultat de volontés communes : celle des collectivités territoriales qui s'engagent financièrement, celle des structures sportives qui mettent à disposition du personnel et du matériel et celle des personnels de l'éducation nationale.

Dans le cadre de ce partenariat, l'enseignant, qui collabore avec un intervenant titulaire du Brevet d'Éducateur Sportif de Voile, garde l'entière responsabilité des séances.

**L'anticipation par la concertation entre l'enseignant et l'éducateur sportif est un gage de qualité du cycle. Elle permet notamment de s'accorder sur les champs d'intervention de chacun. L'implication de l'enseignant conditionne la réussite des enfants.**

La présence de l'enseignant sur l'eau doit être un préalable à l'activité : il a un rôle de sécurisation des élèves, il s'implique dans une participation active : échanges entre élèves, gestion des équipages, aspects pédagogique et didactique en lien avec l'éducateur sportif...

PENDANT LA SÉANCE	
À terre	Sur l'eau
Préparation des bateaux, vérification de l'équipement des élèves (gilets) avec l'éducateur sportif, prise en compte des émotions des élèves.	Dans le cadre de la co-animation, échanges en amont avec l'éducateur sportif pour déterminer les champs d'intervention de chacun (veiller à la cohérence des consignes).
Aide à l'embarquement et départ	Relances, encouragements, suivi des équipages, liés à une meilleure connaissance des élèves.
Accueil des élèves au retour sur la berge, recueil des émotions.	
Prise de photos, des notes sur : les trajectoires, les rôles des enfants à bord (attitudes, collaboration, complémentarité), le respect des consignes, l'évaluation.	

## 1 - La voile au sein du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

SCCCC PROGRAMMES	5 domaines SCCCC				
	Des langages pour penser et communiquer	Les méthodes et outils pour apprendre	La formation de la personne et du citoyen	Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Les représentations du monde et de l'activité humaine
<b>4 Finalités EPS</b>	<b>5 compétences EPS en C3 (détail présenté dans les programmes)</b>				
<b>Former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.</b>	<b>Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps</b>	<b>S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils</b>	<b>Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités</b>	<b>Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière</b>	<b>S'approprier une culture physique sportive et artistique d'éducation artistique et culturelle</b>
<b>Recherche de bien-être et à se soucier de leur santé.</b>	<b>Parcours de formation constitué de 4 champs d'apprentissage complémentaires (en lien avec les attendus de fin de cycle)</b>				
<b>Inclusion, dans la classe.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée</li> <li>→ <b>Adapter ses déplacements à des environnements variés : VOILE</b></li> <li>→ S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique</li> <li>→ Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel</li> </ul>				
<b>Plaisir de la pratique sportive.</b>					

En cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>), les élèves doivent rencontrer chaque champ d'apprentissage durant le cycle.

L'activité VOILE est une activité qui s'inscrit dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés »

### Références

*Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République n°2013-595 du 8 juillet 2013. Journal officiel du 9 juillet 2013 - Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013  
Au BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 : programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège*

## 2 - La voile en EPS

### 2.1 - Adapter ses déplacements à des environnements variés

Enjeu de l'activité VOILE : relier un point à un autre dans un milieu naturel particulier, le plus efficacement possible, en toute sécurité et en autonomie.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux. Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.). Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. Aider l'autre.	Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.

### 2.2 - Attendus de fin de cycle

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème

Pour garantir la qualité des apprentissages, un nombre minimal de **8 séances** est préconisé (**1h30 sur l'eau, en activité**), avec une **fréquence régulière**. (4 jours consécutifs, ou 2 fois deux jours,...)

Pratiquer une telle activité est une opportunité pour les élèves de se confronter à de nouvelles émotions, et de pouvoir les exprimer pour dépasser les blocages et valoriser les expériences positives.

Vous pouvez disposer des ressources « L'attitude santé USEP » à télécharger ici : <http://www.usep-sport-sante.org/OUTILS-AS/AS3/>

## 3 - Le rôle des différents adultes

PRINCIPES POUR LA CO-ANIMATION D'UNE SÉANCE VOILE :

***Ce dossier a pour vocation de déterminer un cadre général à partir duquel les partenaires construiront leur propre projet pédagogique et le contenu des séances.***

### 3.1 – Les incontournables

L'enseignant est responsable de l'activité pédagogique de ses élèves.

L'éducateur sportif apporte son expertise technique, ses compétences et sa connaissance du milieu.

Les accompagnateurs interviennent dans le cadre de la vie collective : habillage, déshabillage, pique-nique,...

### 3.2 – En amont des séances de voile

Un **temps formel de rencontre** enseignant/éducateur sportif est indispensable.

Dans ce cadre, ils préparent :

- Les aspects pédagogiques liés à l'activité : contenus, progressions,... et au contexte de la classe (débutants ou pas, nombre de séances, répartition,...), en s'appuyant sur le document départemental et en sollicitant l'aide du CPC EPS si besoin. Il convient de définir conjointement un objectif d'apprentissages de fin de séquence.
- Les moments de vie collective (habillage, déshabillage, repas...)
- La mise en place du matériel nautique (vérification du capelage des gilets, mise en place des bateaux avec leur gréement...)
- Le rangement du matériel.

### 3.3 – Pendant les séances de voile

- L'enseignant relaie et rappelle les consignes, en étant **sur l'eau**, pour aller vers la différenciation des acquisitions des élèves. En fonction des compétences et des connaissances de l'enseignant dans ce domaine, il peut être autonome (sur un bateau de sécurité, sur une embarcation à voile, identique ou non à celle utilisée par les élèves).
- Il prend part à l'observation et l'évaluation des élèves de façon active, veille à la rotation effective à l'intérieur des équipages, à la répartition des rôles au sein des équipages
- Il recueille les émotions des élèves, valorise, les encourage ou les rassure si nécessaire.
- Il veille à la sécurité, en rappelant les éléments de base dans le bateau et au sein de la flotte.

- Il prend des décisions concernant le suivi de la séance en fonction des modifications météo, en accord avec le chef de base, responsable de la sécurité sur le plan d'eau.

### **3.4 – Après les séances de voile**

BILAN RAPIDE ET OBLIGATOIRE AVEC LE(S) INTERVENANT(S) :

- Point sur le déroulement de la séance : réussites, difficultés, comportement des élèves...
- Ajustement pour la séance suivante : apprentissage, réinvestissement, évaluation afin d'anticiper le moment de bilan avec les élèves.

### **3.5 –À la fin du cycle de voile**

L'enseignant avec l'éducateur sportif évaluent les acquis des élèves dans la pratique et dans la coopération.

Il pourra mettre à profit ces apprentissages pour faire des liens avec les autres domaines d'activités.



## 4 - Des pistes pour entrer en EPS dans l'activité VOILE

### 4.1 - Contextualiser la pratique

- Différents lieux de pratique : aspect naturel, environnement, aspect humain, culturel, patrimonial.
- Un environnement singulier dans chaque lieu.

	Plan d'eau fermé	Rivière	Mer
<b>Variables naturelles</b>	Influence de la végétation sur le vent.	Courant, végétation, proximité des berges.	Marée, courant, clapot, sensation d'espace.
	Météo		
<b>Aménagements</b>	Pontons, berges, ...	Écluses	Port, contraintes liées au trafic.
	Bouées, signaux, balisages liés à la navigation		
<b>Observation du milieu (faune et flore)</b>	Chaque lieu de pratique de l'activité voile permettra une étude du milieu et l'enseignant mettra à profit des temps d'observation de la faune et de la flore. Les élèves pourront compléter un carnet d'observations, par des dessins, photographies, productions d'écrits...		
<b>Observation des activités humaines en lien avec le milieu</b>	Activités liées à la pêche et aux différentes cultures marines présentes. Les différentes filières nautiques. Installations portuaires.		

## 4.2 - S'engager dans l'action

### S'équilibrer, se propulser, se diriger

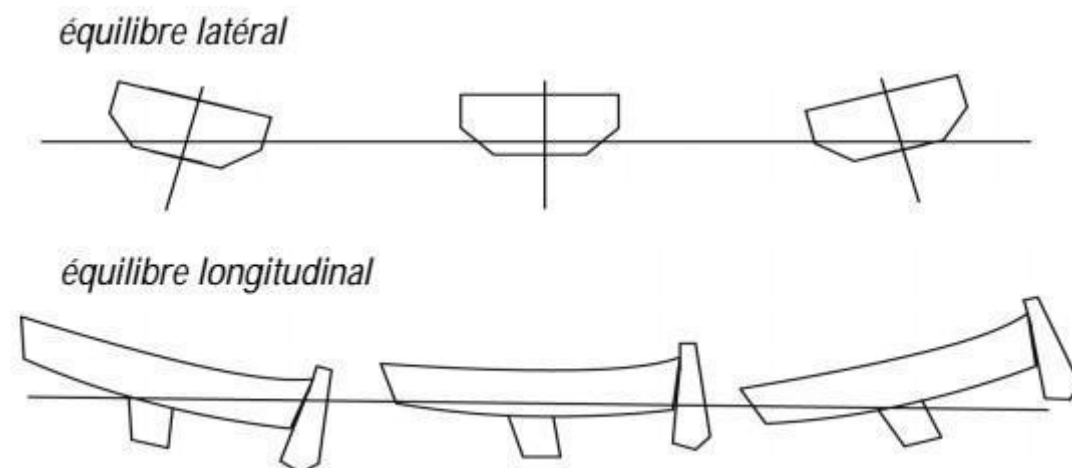
Les acquisitions pour chaque composante de l'activité sont en constantes interactions avec les deux autres.

Elles se concrétisent pour les élèves par des progrès pour s'équilibrer, se diriger et se propulser avec son bateau.

Ces acquisitions se déclinent :

#### 4.2.1 - S'équilibrer

⇒ assurer l'équilibre longitudinal et latéral du bateau en agissant sur le déplacement de l'équipage et sur la voile



Le schéma du milieu est la position recherchée pour optimiser la bonne marche du bateau.

#### 4.2.2 - Se propulser

⇒ agir sur la voile pour la gonfler ou la dégonfler, c'est gérer et maîtriser sa vitesse.

#### 4.2.3 - Se diriger

⇒ agir sur la barre

### 4.3 - Des repères de progressivité

Actions spécifiques	Équilibre	Propulsion	Direction
<b>Créer le déplacement</b>			
Avancer	Se positionner dans le bateau.	Gonfler.	Tenir la barre immobile.
S'arrêter		Dégonfler la voile.	La lâcher pour la laisser libre.
<b>Suivre une direction</b>			
Se diriger vers un point	Être assis face à la voile.	Maintenir la voile gonflée.	Pousser, ou tirer la barre.
Tourner, faire ½ tour	Changer de place dans le bateau.	Lâcher la voile, puis la regonfler.	Se diriger vers un point matérialisé.
<b>Effectuer différents parcours</b>			
Modifier sa trajectoire sans changer de bord	Changer de place pour rester face à la voile.		
Virer de bord : tourner face au vent	Se déplacer pour assurer l'équilibre du bateau.	Régler la voile en fonction de l'allure.	Se diriger vers des points matérialisés ou virtuels successifs.
Empanner : tourner dos au vent			
<b>Construire son parcours de navigation</b>			
Optimiser l'enchaînement des actions	Se placer et se déplacer dans le bateau pour rechercher une vitesse optimale.	Régler la voile pour maintenir une vitesse optimale.	Choisir les trajectoires pour effectuer le parcours dans un temps le plus court possible. Expliciter et comparer ses choix avec ceux des autres équipages.

Les apprentissages mettent aussi en jeu les émotions et les sensations qu'il est important de prendre en compte en favorisant leur verbalisation : plaisir, appréhension, sensations physiques (perception du vent, avoir froid ou chaud, perception de l'effort, de la glisse...)

## 5 - Lexique de base à connaître et à faire connaître aux élèves

Abattre : un bateau abat, quand il change de direction en s'écartant de l'axe du vent (contraire lofer).

Aborder : un bateau aborde une bouée, un quai, une autre embarcation, en venant au contact (accostage).

Affaler : faire descendre, amener les voiles.

Amure : côté au vent, côté sur lequel le bateau reçoit le vent (bâbord ou tribord) c'est à dire le côté opposé à la voile.

Allures : différentes positions du bateau par rapport au vent (près, vent de travers, vent arrière...).

Assiette : position de la coque sur l'eau. Lorsque le bateau penche, l'assiette du bateau est modifiée. Par exemple le déplacement d'un enfant modifie l'assiette du bateau.

Au vent : côté du bateau situé du côté d'où vient le vent (contraire sous le vent).

Bâbord : côté gauche en regardant l'avant du bateau.

Bord : route suivie par un bateau au louvoyage sans changer d'amure (soit un « zig soit un « zag »).

Bout au vent : être face au vent, dans l'axe du vent.

Bout : cordage.

Border : border l'écoute ou la voile c'est tirer pour raidir l'écoute pour approcher la voile de l'axe du bateau (contraire choquer).

Cap : direction suivie. Prendre tenir un cap, c'est suivre une direction grâce à un repère sur la côte (un amer) ou sur un compas (cap magnétique).

Choquer : choquer la voile ou l'écoute c'est relâcher ou mollir l'écoute pour écarter la voile de l'axe du bateau (contraire border).

Dessaler, dessalage : synonyme chavirer, chavirage.

Dériver : se déplacer latéralement par rapport à la route ou au cap suivi sous l'influence du vent ou du courant. Un bateau dérive lorsqu'il flotte au gré du vent ou du courant sans avancer ni faire aucune manœuvre.

Drisse : cordage servant à hisser la voile.

Écoute : cordage servant à régler la voile.

Empanner, empannage : changer d'amure (de côté à la voile) en passant par le vent arrière.

Fasseyer : une voile fasseye lorsqu'elle ne reste pas parfaitement pleine et se met à battre.

Gîter : un bateau gîte ou prend de la gîte lorsqu'il penche sous l'influence du vent, c'est à dire du côté de la voile.

Gréer, dégréer : préparer son bateau à la navigation, à l'inverse, dégréer en fin de séance.

Largue : allure du vent correspondant au vent de travers.

Lofer : un bateau lofe quand il change de direction en s'approchant de l'axe du vent (contraire : abattre).

Louvoyer : tirer des bords (faire des « zigzags ») en naviguant au près alternativement au tribord et bâbord amures, pour se rapprocher d'un point qui est au vent.

Près : allure d'un bateau qui navigue le plus près possible de l'axe du vent sans dégonfler la voile.

Remonter au vent : tirer des bords (louvoyer) pour gagner au vent, c'est à dire se rapprocher d'un point situé dans l'axe du vent.

Ris : prendre un ris, c'est diminuer la surface de la voile pour l'adapter à la force du vent.

Safran : partie immergée du gouvernail qui permet de diriger le bateau.

Sous le vent : côté du bateau situé du côté où va le vent.

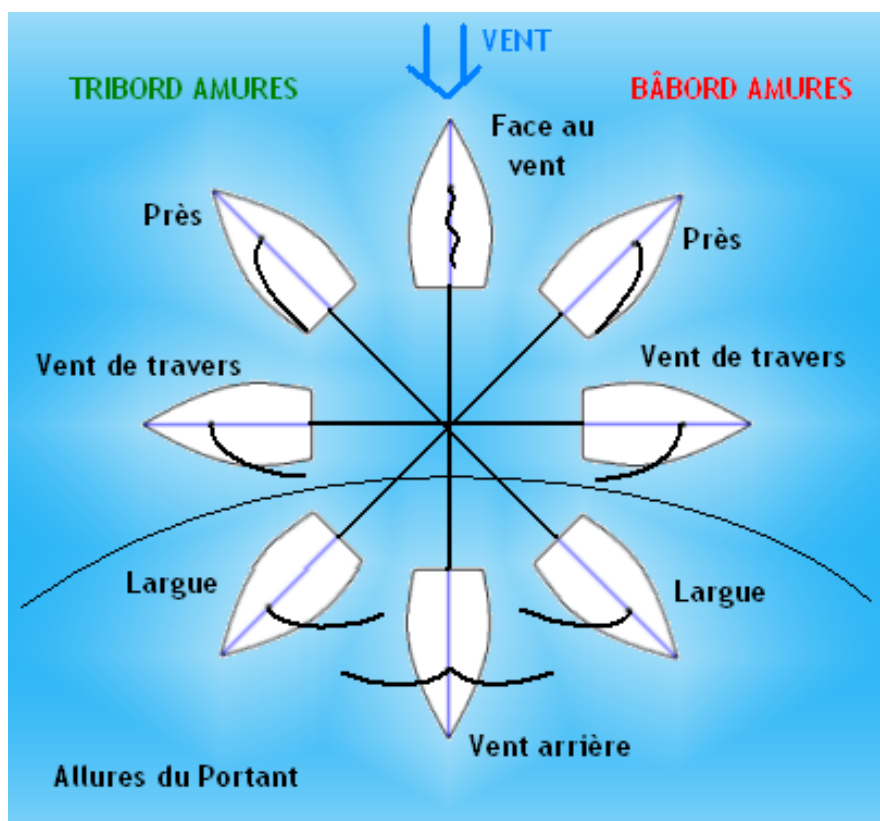
Stick : rallonge articulée de la barre.

Tirer des bords : voir louvoyer.

Tribord : côté droit en regardant l'avant du bateau.

Virer : action de changer de direction en franchissant l'axe du vent, face à celui-ci.

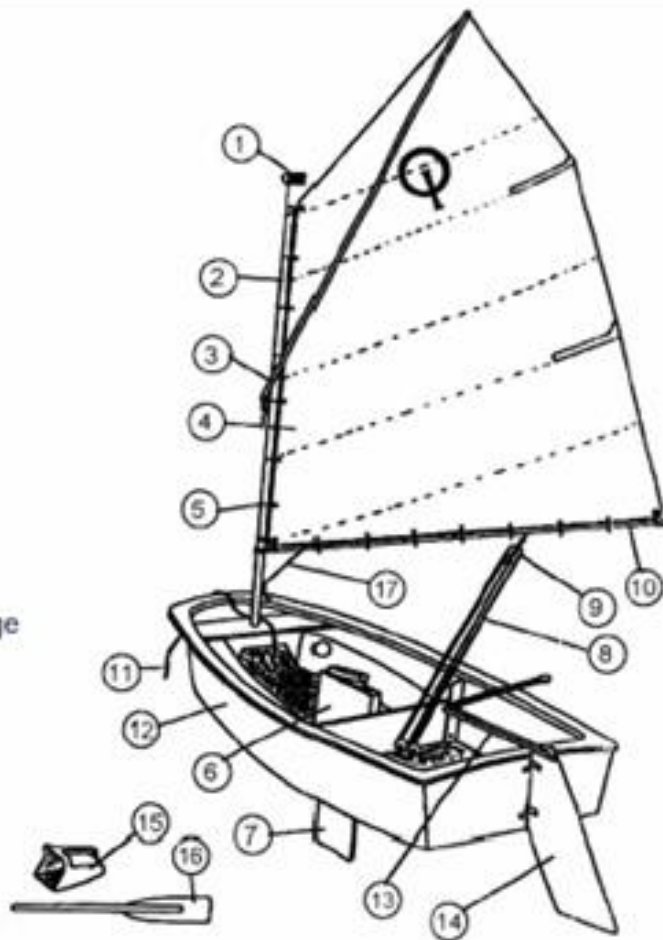
## 5.1 - Les allures



## 5.2 – Les supports

### 5.2.1 - L'optimist

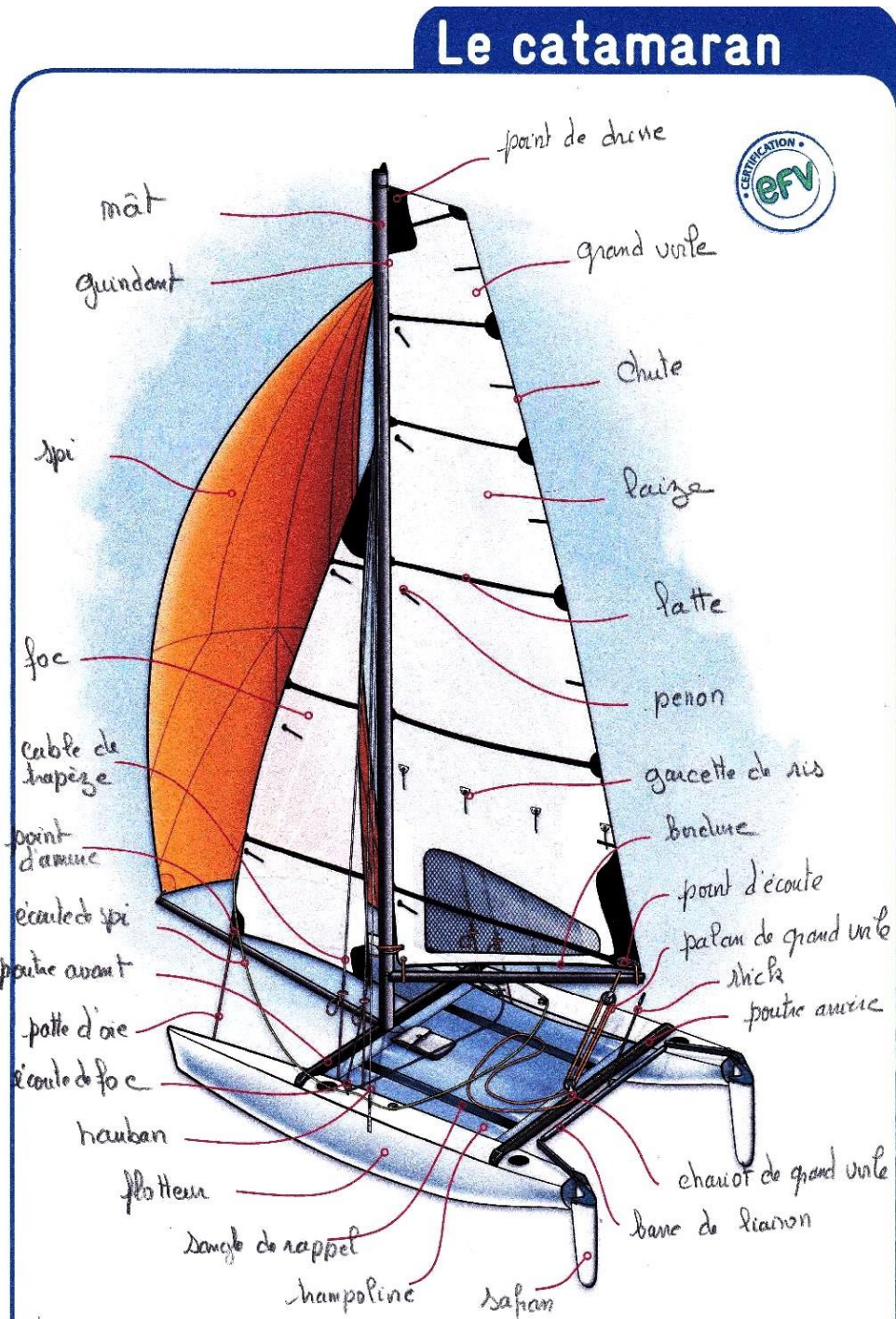
- 1** girouette
- 2** mât
- 3** livarde
- 4** voile
- 5** garcette
- 6** puits de dérive
- 7** dérive
- 8** écoute de voile
- 9** poulie
- 10** bôme
- 11** bout de remorquage
- 12** bordé
- 13** barre
- 14** safran
- 15** écope
- 16** pagaie
- 17** hâle-bas



## 5.2.2 - Le dériveur

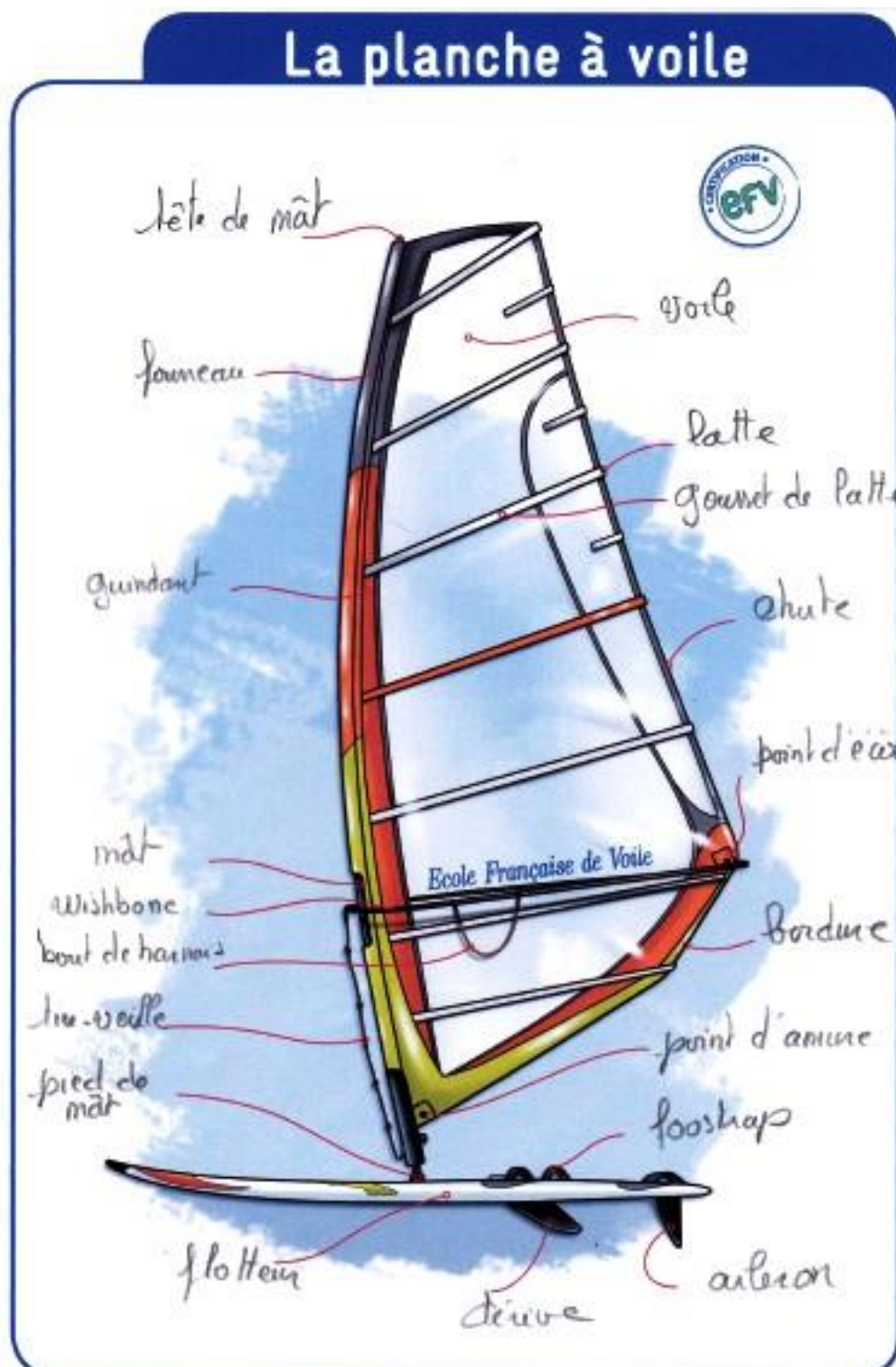


### 5.2.3 - Le catamaran





## 5.2.4 – La planche à voile



## 6 - Aspects réglementaires

(Cf circulaire n° 2017-116 du 6 octobre 2017)

L'enseignant doit veiller :

- à ce que la structure ait **conventionnée** avec la DSDEN ;
- à **l'agrément de l'intervenant** qui doit être en possession d'une carte professionnelle en cours de validité délivrée par la DDCS et qui précise les prérogatives d'enseignement au regard du diplôme ;
- au respect **des taux d'encadrement** qui sont renforcés pour l'activité Voile.
  - Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant agréé.
  - Au-delà de 24, 1 intervenant agréé supplémentaire par tranche de 12 élèves.
- au respect du nombre maximal d'**embarcations par bateau de sécurité** : maximum 10 embarcations pour un bateau de sécurité.
- à l'obtention par chacun des élèves du **test aquatique préalable et obligatoire** pour la pratique des activités nautiques.

Les conseillers pédagogiques en EPS sont les personnes « ressource » pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce type d'activité.

## 7 – La voile au sein d'un projet global

### 7.1 - Le Français

#### • Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

- Elargissement du champ lexical par l'apprentissage et l'appropriation d'un vocabulaire spécifique, à la pratique de la voile, à la mer... aux émotions.

#### • Lecture / culture littéraire et artistique

- Etude de textes ayant pour thème la mer, la navigation... l'eau en général.
- Analyse réfléchie de la langue à partir de ces textes
- Lecture suivie de différents genres littéraires

Quelques exemples :

<u>La fée du robinet</u>	<i>Pierre Gripari</i>
<u>L'eau de jouvence</u>	<i>Grimm</i>
<u>L'enfant de la mer</u>	<i>Michel Gimaud</i>
<u>L'arbre à voile</u>	<i>Wanda Chotomska</i>
<u>Classe de mer</u>	<i>Alain Wagneur</i>
<u>Pirates malgré eux</u>	<i>Daniel Hénard</i>
<u>Gwendoline apprentie corsaire</u>	<i>Véronique Hey</i>
<u>Vingt mille lieues sous les mers</u>	<i>Jules Verne</i>

...

#### • Poésies/chants

<u>Le batelier</u>	<i>Emile Verhaeren</i>
<u>Pirates et corsaires</u>	<i>Corinne Albaut</i>
<u>Santiano</u>	<i>Hugues Aufray</i>

...

#### • Langage oral

- Faire le point quotidien de chaque séance en insistant sur les consignes, le ressenti, les éléments nouveaux apportés à la pratique de la voile.

#### • Ecriture

- Tenir un journal de bord parallèlement à l'activité voile.
- Exprimer ses sentiments, son ressenti face à l'activité.
- Réaliser des panneaux informatifs à destination des autres classes et des parents.

## 7.2 - Les mathématiques

- L'espace : le trajet.
- Les unités de mesure (longueur et surface, durées).
- La notion d'échelle.
- La vitesse.

## 7.3 - Les sciences

- Découvrir plusieurs énergies : le vent, l'eau.
- Étudier le cycle de l'eau et de l'eau usée (visite station d'épuration) voir défis sciences départementaux.
- Étude de la notion d'écosystème autour du plan d'eau : la faune, la flore.
- Découverte de la météorologie : les nuages.
- Sensibilisation aux problèmes de pollution et au respect de l'environnement (fabrication d'un filtre à eau...).
- Les marées.

## Technologie

- L'eau, une énergie renouvelable.
- Réalisation d'une maquette simplifiée de bateau à partir d'éléments simples.
- Construire une éolienne, une girouette, une manche à air, une boussole...

Cette approche technologique pourrait être abordée grâce à la voile virtuelle (voir site Virtual Regatta), ou à la découverte de la voile radiocommandée (en complément des séances d'EPS).

## 7.4 – L'enseignement moral et civique

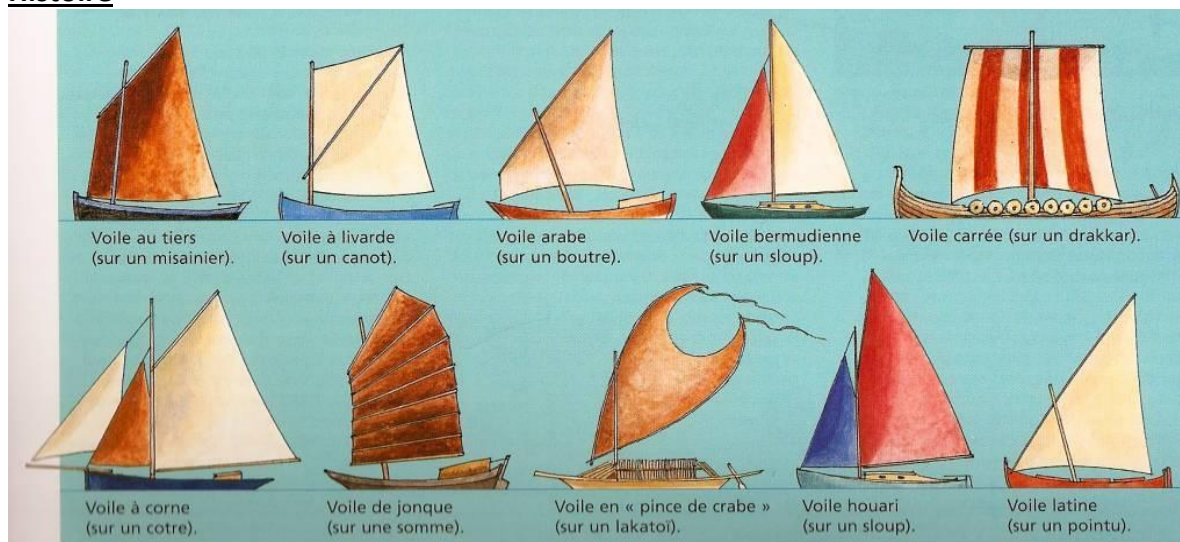
La pratique de la voile permet d'aborder plusieurs des attendus de ce domaine.

- La sensibilité, soi et les autres : identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Le droit et la règle, des principes pour vivre avec les autres : comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi.
- Le jugement : penser par soi-même et avec les autres.
- L'engagement : agir individuellement et collectivement.

L'engagement, la collaboration, la coopération sont des valeurs portées par la pratique de la voile. Elle offre une entrée concrète à l'étude des questions environnementales des milieux aquatiques.

## 7.5 – L'histoire et la géographie

### Histoire



- Élaboration d'une frise sur l'évolution des bateaux au cours des siècles.
- Les grandes découvertes.
- Etude de l'évolution de la navigation : forme des navires.
- La voile en Charente-Maritime : des drakkars Vikings à la Mini Transat, en passant par l'Hermione...
- Le port de La Rochelle, ou de Rochefort, à travers les siècles (voir musée Hèbre de St Clément). Les traces du passé à relier aux époques.

### Géographie

- Étude du planisphère, Lecture de cartes, de plans.
- Avoir des loisirs en France.
- Un lieu où j'habite : le littoral, une vallée fluviale.
- L'eau en géographie : étude du réseau hydrographique en France.
- Étude de l'aménagement d'un site.
- Étude des différents ports : plaisance, commerce, pêche.
- Étude du commerce maritime : les routes maritimes.

## 7.6 – Les enseignements artistiques, arts plastiques, histoire des arts

- Recherche et études d'œuvres autour de l'eau

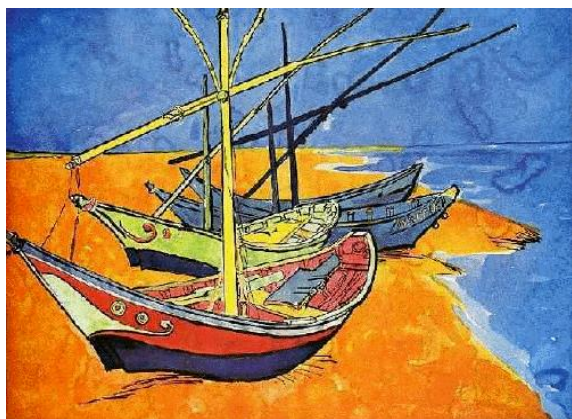
« voiliers à Argenteuil » de *Caillebotte*



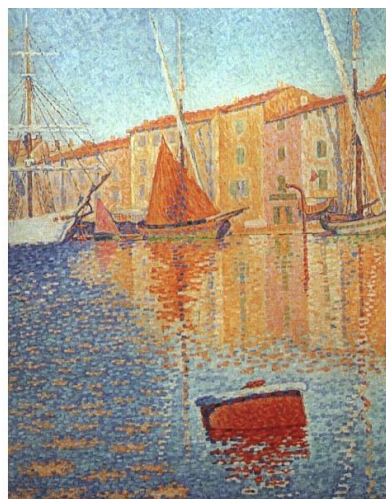
« Les barques, régata à Argenteuil » de *Monnet*



« Barques aux Saintes-Maries » de *Van Gogh*



« La bouée rouge » de *Signac*



« Le port de Camaret » de *Boudin*



« Barques et cabines » de *Braque*



Pour la classe : un document de référence : dossier 2011 créé par Bruno DAVID, à partir des documents "VOILE 22" : [http://web17.ac-poitiers.fr/Jonzac/IMG/pdf/voile\\_2011.pdf](http://web17.ac-poitiers.fr/Jonzac/IMG/pdf/voile_2011.pdf)

## **Ont participé à l'élaboration de ce document**

**CPD EPS 17** : Pascale BOURDIER, Laurent DIDIER, François PROUST

**CPC EPS 17** : Emmanuelle FRANÇOIS, Jean-Baptiste MASSICOT, Laurent LUCAS,  
Thierry LAMARQUE

**Professeur des écoles, ancienne athlète de haut niveau en voile** : Catherine  
LEPESANT

**Délégué départemental USEP 17** : Dominique BLANC

**Comité Départemental Voile 17** : Mathilde MADANI, Sébastien GERBAUD

Décembre 2017